



Quentin LAMOTTE
Conseiller régional

M. Jean-Luc Moudenc
Maire de Toulouse
1 place du Capitole
31000 TOULOUSE

Toulouse, le 16 Juillet 2019

Objet : Interdiction de l'usage ostentatoire des drapeaux étrangers

Monsieur le Maire,

Depuis jeudi dernier, notre ville est le théâtre de nombreux actes d'incivilité et de vandalisme à la suite des matchs de la Coupe d'Afrique des Nations impliquant l'équipe d'Algérie. En effet, dès la fin du match Côte d'Ivoire-Algérie, de nombreux débordements ont eu lieu à Toulouse : rodéos urbains, blocages de la circulation, dégradations de mobilier urbain, agressions des forces de l'ordre par des tirs de mortiers dans le quartier du Mirail. Ces faits se sont à nouveau produits dimanche dernier lors de notre fête nationale durant laquelle des actes d'une rare violence se sont déroulés dans plusieurs villes de France. Ce qui devait être une célébration sportive s'est transformée en de véritables émeutes urbaines.

Vendredi 19 Juillet, la finale de la Coupe d'Afrique des Nations opposera l'Algérie au Sénégal et il est à craindre que les mêmes actes se déroulent une nouvelle fois dans notre ville. De plus, la victoire ou la défaite de l'Algérie lors de cette finale pourrait prendre un caractère d'apothéose en accentuant les actes de violence.

Considérant que ces heurts ont lieu systématiquement après les matchs impliquant l'équipe d'Algérie et que les protagonistes de ces violences arborent ostensiblement le drapeau de ce pays, je vous demande de prendre un arrêté municipal interdisant l'usage ostentatoire de drapeaux étrangers en centre-ville et ce jusqu'à la fin de la Coupe d'Afrique des Nations. Cette mesure a déjà été appliquée avec succès en 2014 par la mairie de Nice pour prévenir les débordements liés aux matchs de l'équipe algérienne lors la Coupe du monde.

Cet arrêté permettrait aux forces de sécurité de préserver l'ordre et la tranquillité publique à Toulouse en filtrant et en empêchant les attroupements dans les zones sensibles du centre-ville : Capitole, Arnaud Bernard, Jeanne d'Arc et Jean Jaurès notamment. Je vous demande d'agir en prenant les dispositions nécessaires d'ici vendredi.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes respectueux hommages.

Quentin LAMOTTE
Conseiller régional d'Occitanie



Groupe des élus du Rassemblement National au Conseil Régional d'Occitanie

Hôtel de Région de Toulouse, 22 Boulevard du Maréchal Juin - 31406 TOULOUSE Cedex 9
Hôtel de Région de Montpellier, 201 Avenue de la Pompignane - 34064 MONTPELLIER Cedex 2
Téléphone : 04 67 22 93 18 | Courriel : contact@rn-occitanie.fr